



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

État des relations franco-allemandes en matière de défense

Question écrite n° 14093

Texte de la question

M. Louis Aliot interroge Mme la ministre des armées sur les projets de coopération bilatérale en matière de défense entre la France et l'Allemagne. Angela Merkel a annoncé que son quatrième mandat de chancelière serait le dernier, tout en renonçant à la présidence de la CDU pour les années à venir. Elle a aussi affirmé ne pas avoir l'ambition de commencer une carrière dans les institutions européennes à l'issue, en 2022. Cette nouvelle donne pourrait avoir quelques conséquences pour la France. Ainsi, les projets franco-allemands en matière de défense se heurtent à la question de l'exportabilité des matériels produits en commun. Plusieurs réunions récentes se seraient très mal passées, à tel point que Paris envisage de geler les projets. En outre, de l'autre côté du Rhin, les Verts et le SPD refuseraient d'aller plus loin avec la France, dont la politique d'exportation est jugée irresponsable. Il souhaite donc savoir si le départ programmé de madame Merkel aura des conséquences sur les partenariats actuels et futurs entre la France et l'Allemagne en matière de défense.

Texte de la réponse

Riche et dynamique, la relation bilatérale entre la France et l'Allemagne est fondée sur le dialogue, la concertation et des objectifs partagés, que ce soit dans un cadre européen ou transatlantique. La coopération en matière de défense, que les deux pays envisagent encore de renforcer, recouvre d'ores et déjà un vaste champ d'action incluant des dimensions politiques, opérationnelles et capacitaires, dont le conseil franco-allemand de défense et de sécurité, la brigade franco-allemande ou les hélicoptères Tigre sont, à titre d'exemple, des illustrations concrètes. Les choix de carrière de la chancelière allemande n'ont pas d'impact sur les coopérations structurantes dans lesquelles nos deux pays se sont engagés. Ce n'est donc pas une question de personnes. Les projets portés, tant au niveau bilatéral dans les domaines capacitaire (système de combat aérien et char de combat du futur) et opérationnel (implantation d'une unité conjointe de C-130J sur la base aérienne d'Évreux), qu'au niveau européen, où la France et l'Allemagne continuent de jouer un rôle moteur dans les initiatives de défense (coopération structurée permanente, fonds européen de défense), traduisent en effet une volonté inscrite en profondeur dans l'histoire de la relation entre les deux partenaires. Soucieuse de préserver le caractère privilégié de cette relation, la France continuera naturellement de suivre avec une particulière attention les évolutions du contexte politique en Allemagne et celle de l'exportabilité des matériels produits.

Données clés

Auteur : [M. Louis Aliot](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14093

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2018](#), page 10088

Réponse publiée au JO le : [18 juin 2019](#), page 5571